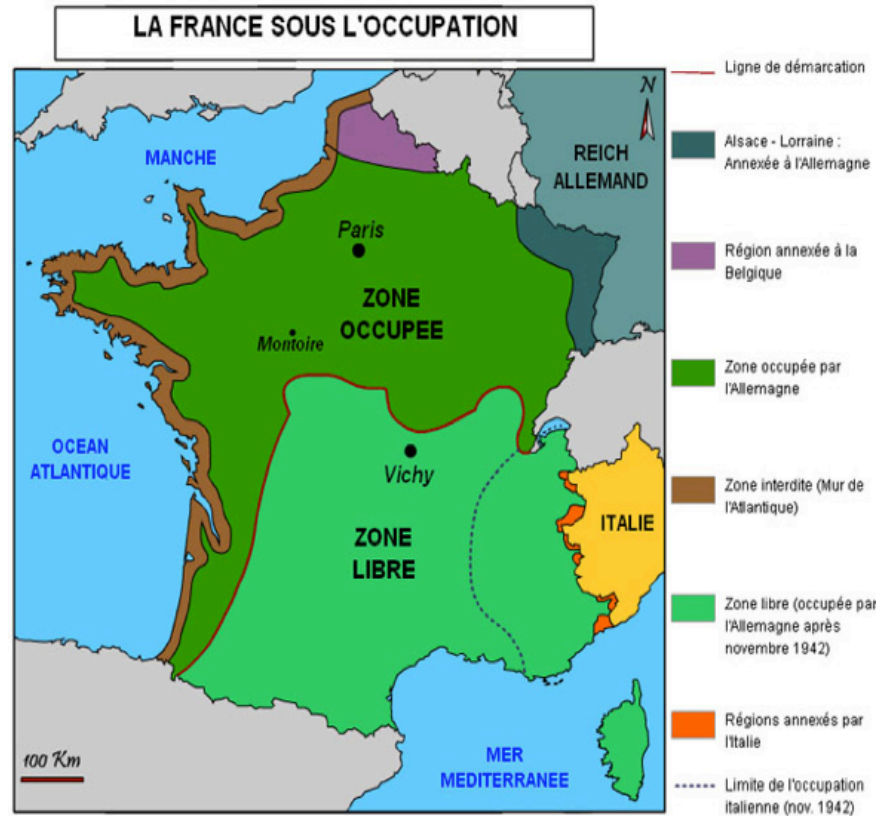


## La France dans la guerre



Affiche de propagande pour la révolution nationale en 1942



### Le statut des juifs (3 octobre 1940)

Article 1<sup>er</sup> : est regardé comme juif toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint est lui-même juif.

Article 2 : l'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux juifs : chef de l'Etat, membre du gouvernement et de toutes assemblées issues de l'élection ; membres des corps enseignants ; officiers des armées de terre, de mer, de l'air.

### Lexique :

**Camp de concentration** : camp de travail pour les déportés

**Campe d'extermination** : camp où les déportés, en majorité juifs, sont systématiquement exterminés.

**Déportation** : transport et enfermement de prisonniers dans un camp.

**Marché noir** : achat de produits échappant au contrôle du ravitaillement et coûtant très cher.



Assemblée nationale à Paris portant une affiche de propagande allemande en 1941 « L'Allemagne est victorieuse sur tous les fronts »